

Le 31 mars 2024

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES DU  
**FONDS D'ENTREPRISES**  
**CHAMPIONNES EN MATIÈRE**  
**DE DIVIDENDES NCM**

## AUX PORTEURS DE PARTS DU FONDS D'ENTREPRISES CHAMPIONNES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES NCM :

Les présents états financiers intermédiaires non audités sont en date du 31 mars 2024. Les états financiers intermédiaires non audités sont établis conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») et comprennent les états de la situation financière au 31 mars 2024 et au 30 septembre 2023, les états du résultat global et de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les semestres clos les 31 mars 2024 et 2023 ainsi que les notes aux états financiers, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables, le détail du portefeuille et d'autres informations explicatives.

Les états financiers intermédiaires ci-joints n'ont pas été examinés par l'auditeur externe du Fonds. Ce dernier assurera l'audit des états financiers annuels du Fonds, préparés conformément aux IFRS.

Pour toute question au sujet du Fonds, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Fonds d'entreprises championnes en matière de dividendes NCM

Le 28 mai 2024

# FONDS D'ENTREPRISES CHAMPIONNES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES NCM

États intermédiaires de la situation financière  
(non audité)

(en dollars canadiens, sauf pour le nombre de parts en circulation)

Aux	31 mars 2024	30 septembre 2023
<b>Actifs</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 677 902	6 525 873
Dividendes à recevoir	208 582	208 659
Intérêts à recevoir	21 826	29 232
Actifs du portefeuille vendus	1 163 717	462 577
Souscriptions à recevoir	17 907	10 726
Placements, à la juste valeur par le biais du résultat net	87 342 789	76 542 607
<b>Total des actifs</b>	<b>91 432 723</b>	<b>83 779 674</b>
<b>Passifs</b>		
Charges à payer (note 7)	158 270	163 400
Actifs du portefeuille achetés	838 354	162 885
Rachats à payer	118 796	26 057
Dérivés	12 519	31 712
<b>Total des passifs (à l'exclusion de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables)</b>	<b>1 127 939</b>	<b>384 054</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>90 304 784</b>	<b>83 395 620</b>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	25 133 919	25 273 864
Série F	59 335 088	54 726 396
Série AA	1 708 568	1 573 043
Série FF	4 127 209	1 822 317
Parts rachetables en circulation (note 6) :		
Série A	691 622	749 596
Série F	1 510 165	1 508 906
Série AA	46 405	46 529
Série FF	111 608	53 336
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	36,34	33,72
Série F	39,29	36,27
Série AA	36,82	33,81
Série FF	36,98	34,17

Voir les notes aux états financiers intermédiaires.

Au nom du conseil d'administration de NCM Asset Management Ltd.,



Alex Sasso



Keith Leslie

États intermédiaires du résultat global (non audité)

Semestres clos les 31 mars 2024 et 2023

(en dollars canadiens)

	2024	2023
Revenus de dividendes	1 114 148	1 020 153
Intérêts aux fins de distribution	134 020	157 547
Revenus tirés du prêt de titres	3 111	2 956
Profit net (perte nette) sur les placements à la juste valeur par le biais du résultat net		
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements	4 335 339	807 510
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les dérivés	(63 785)	(206 653)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente de la juste valeur des placements	6 731 207	4 298 828
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les dérivés	2 779	401 015
<b>Total des revenus (pertes) de placement</b>	<b>12 256 819</b>	<b>6 481 356</b>
Frais de gestion (note 7)	571 094	607 873
Coûts d'opérations	71 350	116 024
Frais d'administration (note 7)	47 421	46 941
TVH/TPS	38 689	48 875
Droits de garde et frais de tenue de compte	31 454	27 398
Services informatiques	13 650	11 398
Frais juridiques et droits de dépôt	10 974	13 069
Honoraires d'audit	9 579	7 882
Autres	9 399	6 508
Honoraires pour services fiscaux et autres honoraires	9 199	8 317
Comité d'examen indépendant	8 149	8 428
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>820 958</b>	<b>902 713</b>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, avant impôt	11 435 861	5 578 643
Retenues d'impôt	15 668	17 145
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	11 420 193	5 561 498
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 6) :		
Série A	3 265 547	3 099 464
Série F	7 601 157	2 437 091
Série AA	212 603	20 741
Série FF	340 886	4 202
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (note 6) :		
Série A	4,45	2,52
Série F	4,97	2,73
Série AA	4,48	0,88
Série FF	4,80	0,66

Voir les notes aux états financiers intermédiaires.

# FONDS D'ENTREPRISES CHAMPIONNES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES NCM

États intermédiaires de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables  
(non audité)

Semestres clos les 31 mars 2024 et 2023

*(en dollars canadiens)*

	Toutes les séries		Série A		Série F		Série AA		Série FF	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	83 395 620	66 920 000	25 273 864	38 011 826	54 726 396	28 676 732	1 573 043	197 777	1 822 317	33 665
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	11 420 193	5 561 498	3 265 547	3 099 464	7 601 157	2 437 091	212 603	20 741	340 886	4 202
Opérations attribuables aux porteurs de parts rachetables										
Émission de parts	6 655 702	16 367 632	1 122 459	5 380 586	3 019 289	9 510 636	184 398	1 183 410	2 329 556	293 000
Réinvestissement des distributions	3 735 528	1 244 418	1 115 157	648 171	2 528 088	591 974	16 457	2 387	75 826	1 886
Rachats	(10 427 994)	(4 165 750)	(4 315 502)	(677 119)	(5 595 719)	(3 483 631)	(207 924)	(5 000)	(308 849)	–
	(36 764)	13 446 300	(2 077 886)	5 351 638	(48 342)	6 618 979	(7 069)	1 180 797	2 096 533	294 886
Distributions déclarées	(4 474 265)	(1 451 721)	(1 327 606)	(794 075)	(2 944 123)	(630 259)	(70 009)	(20 308)	(132 527)	(7 079)
	(4 474 265)	(1 451 721)	(1 327 606)	(794 075)	(2 944 123)	(630 259)	(70 009)	(20 308)	(132 527)	(7 079)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	90 304 784	84 476 077	25 133 919	45 668 853	59 335 088	37 102 543	1 708 568	1 379 007	4 127 209	325 674
Distributions aux porteurs de parts rachetables, par part			1,82	0,66	1,97	0,70	1,48	0,84	1,87	0,97

Voir les notes aux états financiers intermédiaires.

# FONDS D'ENTREPRISES CHAMPIONNES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES NCM

Tableaux intermédiaires des flux de trésorerie  
(non audité)

Semestres clos les 31 mars 2024 et 2023

(en dollars canadiens)

	2024	2023
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	11 420 193	5 561 498
Ajustements pour :		
Perte nette réalisée (profit net réalisé) sur la vente des placements à la juste valeur par le biais du résultat net	(4 335 339)	(807 510)
Perte nette réalisée (profit net réalisé) sur la vente d'options	11 345	(99 492)
Variation nette de la moins-value (plus-value) latente des placements à la juste valeur par le biais du résultat net	(6 731 207)	(4 298 828)
Variation nette de la moins-value (plus-value) latente sur les dérivés	(2 779)	(401 015)
Achat de placements	(55 469 140)	(87 885 751)
Achat de dérivés	(88 951)	16 026
Produit de la vente et de l'échéance de placements	55 722 471	68 093 460
Produit de la vente de dérivés	61 191	(60 702)
Revenus de dividendes	(1 114 148)	(1 020 153)
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	1 098 557	901 631
Retenues d'impôt versées	15 668	17 145
Intérêts aux fins de distribution	(134 020)	(157 547)
Intérêts reçus	141 426	120 969
Charges à payer	(5 130)	32 800
<b>Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation</b>	<b>590 137</b>	<b>(19 987 469)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables	6 648 521	16 231 925
Montant versé au rachat de parts rachetables	(10 335 255)	(4 116 253)
Distributions aux porteurs de parts rachetables, après réinvestissements	(738 737)	(204 742)
<b>Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement</b>	<b>(4 425 471)</b>	<b>11 910 930</b>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(3 835 334)	(8 076 539)
Incidence des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(12 637)	(47 260)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à l'ouverture de la période	6 525 873	13 521 534
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture de la période</b>	<b>2 677 902</b>	<b>5 397 735</b>

Voir les notes aux états financiers intermédiaires.

Inventaire du portefeuille  
(non audité)

Au 31 mars 2024

(en dollars canadiens)

Description	Nombre d'actions/ de bons de souscription/valeur nominale	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
<b>ACTIONS CANADIENNES</b>				
<b>Services de communication</b>				
Rogers Communications Inc., cat. B				
	33 700	2 000 374	1 870 350	
TELUS Corp.	41 600	976 544	901 472	
		2 976 918	2 771 822	3,1 %
<b>Consommation discrétionnaire</b>				
Pet Valu Holdings Ltd.	84 200	2 826 639	2 665 772	
		2 826 639	2 665 772	3,0 %
<b>Consommation de base</b>				
Alimentation				
Couche-Tard inc.				
	29 000	2 293 863	2 241 990	
George Weston Ltée	28 100	4 297 174	5 142 581	
Global Food and Ingredients Ltd., bons de souscription				
	240 000	150 000	–	
Jamieson Wellness Inc.	69 000	1 801 441	1 839 540	
		8 542 478	9 224 111	10,2 %
<b>Énergie</b>				
Crescent Point Energy Corp.				
	82 800	853 230	917 424	
Enbridge Inc.	73 400	3 771 625	3 592 930	
Freehold Royalties Ltd.	151 600	2 160 341	2 211 844	
Keyera Corp.	65 300	2 086 184	2 278 317	
Pembina Pipeline Corp.	10 000	459 228	478 100	
Pembina Pipeline Corp., reçus de souscription				
	18 200	815 710	869 778	
Tourmaline Oil Corp.	37 700	2 143 847	2 387 541	
		12 290 165	12 735 934	14,1 %
<b>Services financiers</b>				
Intact Corporation financière				
	9 450	1 746 162	2 079 378	
Banque Royale du Canada	25 400	3 112 758	3 470 148	
La Banque Toronto-Dominion				
	6 000	487 434	490 500	
		5 346 354	6 040 026	6,7 %
<b>Soins de santé</b>				
Andlauer Healthcare Group Inc.				
	106 900	4 625 916	4 540 043	
		4 625 916	4 540 043	5,0 %

# FONDS D'ENTREPRISES CHAMPIONNES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES NCM

Inventaire du portefeuille (suite)  
(non audité)

Au 31 mars 2024

(en dollars canadiens)

Description	Nombre d'actions/ de bons de souscription/valeur nominale	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
<b>Produits industriels</b>				
Badger Infrastructure Solutions Ltd.	58 900	2 069 977	2 956 780	
Calia Group Ltd.	51 400	2 979 681	2 919 520	
Groupe SNC-Lavalin inc.	51 200	2 318 739	2 836 480	
TFI International Inc.	4 500	817 832	972 000	
Waste Connections Inc.	5 000	937 942	1 164 350	
		9 124 171	10 849 130	12,0 %
<b>Technologies de l'information</b>				
Enghouse Systems Ltd.	56 700	1 901 738	1 731 051	
		1 901 738	1 731 051	1,9 %
<b>Matières</b>				
Mines Agnico Eagle Ltée West Fraser Timber Co. Ltd.	10 700	703 580	864 239	
	11 700	1 293 422	1 368 432	
		1 997 002	2 232 671	2,5 %
<b>Immobilier</b>				
FPI Granite Primaris REIT, série A	47 000	3 553 117	3 633 570	
	100 200	1 411 493	1 397 790	
		4 964 610	5 031 360	5,6 %
<b>Services publics</b>				
Capital Power Corp. Fortis Inc. Hydro One Ltd.	96 700	3 988 951	3 694 907	
	31 200	1 707 770	1 669 824	
	29 700	1 000 218	1 173 150	
		6 696 939	6 537 881	7,2 %
<b>TOTAL – ACTIONS CANADIENNES</b>		<b>61 292 930</b>	<b>64 359 801</b>	<b>71,3 %</b>
<b>ACTIONS AMÉRICAINES</b>				
<b>Services de communication</b>				
Alphabet Inc., cat. A Meta Platforms Inc., cat. A	7 400	1 261 869	1 511 421	
	1 000	658 064	657 111	
		1 919 933	2 168 532	2,4 %
<b>Consommation discrétionnaire</b>				
Starbucks Corp.	12 900	1 620 195	1 595 388	
		1 620 195	1 595 388	1,8 %
<b>Services financiers</b>				
Raymond James Financial Inc. Visa Inc., cat. A	5 600	843 180	973 193	
	4 400	1 221 575	1 661 726	
		2 064 755	2 634 919	2,9 %

Description	Nombre d'actions/ de bons de souscription/valeur nominale	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
<b>Soins de santé</b>				
Becton Johnson & Johnson McKesson Corp.	3 800	1 244 330	1 272 474	
	4 800	1 026 966	1 027 539	
	2 600	1 706 846	1 888 880	
		3 978 142	4 188 893	4,6 %
<b>Produits industriels</b>				
Emerson Electric Co. Lincoln Electric Holdings Inc. Republic Services Inc.	9 600	1 214 219	1 473 462	
	5 200	1 289 524	1 797 505	
	8 700	1 501 153	2 253 876	
		4 004 896	5 524 843	6,1 %
<b>Technologies de l'information</b>				
Broadcom Inc. Cisco Systems Inc.	560	872 495	1 004 422	
	32 100	2 140 854	2 168 057	
		3 013 349	3 172 479	3,5 %
<b>Matières</b>				
Freeport-McMoRan Inc.	15 900	812 445	1 011 714	
		812 445	1 011 714	1,1 %
<b>TOTAL – ACTIONS AMÉRICAINES</b>		<b>17 413 715</b>	<b>20 296 768</b>	<b>22,4 %</b>
<b>FNB AMÉRICAINS D'ACTIONS</b>				
<b>FNB américains d'actions</b>				
SPDR Gold Shares	2 500	684 491	695 977	
		684 491	695 977	0,8 %
<b>TOTAL – FNB AMÉRICAINS D'ACTIONS</b>		<b>684 491</b>	<b>695 977</b>	<b>0,8 %</b>
<b>TOTAL – ACTIONS</b>		<b>79 391 136</b>	<b>85 352 546</b>	<b>94,5 %</b>
<b>OBLIGATIONS CANADIENNES (valeur nominale en \$ CA, sauf indication contraire)</b>				
<b>Sociétés</b>				
AltaGas Ltd., rachetables, 3,840 %, 2025-01-15	900 000	886 770	890 458	
Hydro One Inc., rachetables, série 42, 2,540 %, 2024-04-05	1 100 000	1 087 537	1 099 785	
		1 974 307	1 990 243	2,2 %
<b>TOTAL – OBLIGATIONS</b>		<b>1 974 307</b>	<b>1 990 243</b>	<b>2,2 %</b>
Moins : Coûts d'opérations inclus dans le coût moyen				
		(49 455)		
<b>TOTAL DES PLACEMENTS</b>		<b>81 315 988</b>	<b>87 342 789</b>	<b>96,7 %</b>
Passifs dérivés			(12 519)	0 %
Autres actifs, moins les passifs			2 974 514	3,3 %
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES</b>			<b>90 304 784</b>	<b>100,0 %</b>

# FONDS D'ENTREPRISES CHAMPIONNES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES NCM

Tableau des dérivés – Contrats de change à terme  
(non audité)

Au 31 mars 2024

Contrepartie	Note de crédit	Date de règlement	Monnaie à livrer	Juste valeur en \$ CA	Monnaie à recevoir	Prix du contrat	Perte latente
La Banque Toronto-Dominion	A-1+	15 avril 2024	6 268 000 USD	8 480 566	8 470 889 CAD	1,3515	(9 677)
Perte nette latente							(9 677)

Tableau des dérivés – Options  
(non audité)

Au 31 mars 2024

Titre	Date d'échéance	Prix d'exercice	Nombre d'options	Participation sous-jacente aux options sur actions	Produit (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)
<b>Options d'achat vendues</b>						
Visa Inc.	2024-04-20	290,00 USD	(30)	(3 000)	(13 518)	(2 842)
					(13 518)	(2 842)
<b>Total des options d'achat vendues</b>					<b>(13 518)</b>	<b>(2 842)</b>
<b>Passifs dérivés – options</b>					<b>(13 518)</b>	<b>(2 842)</b>

# FONDS D'ENTREPRISES CHAMPIONNES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES NCM

Notes aux états financiers intermédiaires  
(non audité)

Semestres clos les 31 mars 2024 et 2023

## 1. Entité présentant l'information financière

Le 27 août 2018, le Fonds Norrep a été renommé Fonds Norrep NCM. Le 20 mai 2022, le Fonds Norrep NCM a été renommé Fonds d'entreprises championnes en matière de dividendes NCM. Le Fonds d'entreprises championnes en matière de dividendes NCM (le « Fonds ») est une fiducie de fonds commun de placement à capital variable constituée sous le régime des lois de l'Alberta aux termes d'une déclaration de fiducie datée du 3 juin 1997 et mise à jour le 1<sup>er</sup> janvier 2002 et le 16 août 2011. Le principal établissement du Fonds est situé à l'adresse suivante : 333 – 7<sup>th</sup> Avenue S.W., bureau 1850, Calgary (Alberta) T2P 2Z1.

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de parts. Chaque part représente un droit de propriété égal sur l'actif net du Fonds.

NCM Asset Management Ltd. (le « gestionnaire et gestionnaire de portefeuille ») fournit des services de gestion de placements et administre le Fonds au jour le jour. Avec effet le 15 mai 2020, le fiduciaire a été remplacé par NCM Asset Management Ltd. Compagnie Trust CIBC Mellon (« CIBC Mellon ») est le dépositaire du Fonds et NCM Asset Management Ltd. est le promoteur du Fonds.

## 2. Base de présentation de l'information

### a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») telles que les publie l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Les principales méthodes comptables du Fonds aux termes des IFRS sont présentées à la note 3. Ces méthodes comptables ont été appliquées de la même manière pour toutes les périodes présentées.

Les présents états financiers intermédiaires ont aussi été préparés conformément à la Norme comptable internationale (« IAS ») 34 *Information financière intermédiaire*.

Les états financiers du Fonds ont été approuvés le 28 mai 2024 par le conseil d'administration du gestionnaire, qui en a aussi autorisé la publication.

### b) Base d'évaluation

Les états financiers ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des placements comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net (la « JVBRN »), qui sont évalués à la juste valeur.

### c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Sauf indication contraire, les montants figurant dans les états financiers sont libellés dans la monnaie fonctionnelle du Fonds, soit le dollar canadien, et sont arrondis au dollar près.

### d) Recours à des jugements et à des estimations

Les présents états financiers comprennent des estimations et des hypothèses formulées par la direction qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur les montants présentés à l'égard des actifs, des passifs, des produits, des charges, des profits et des pertes de la période de présentation de l'information financière. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses qui les sous-tendent sont régulièrement passées en revue. Les changements apportés aux estimations sont comptabilisés de manière prospective. Les domaines importants qui exigent que la direction recoure à des estimations sont notamment la juste valeur des placements et les profits et les pertes latents sur les placements.

## 3. Principales méthodes comptables

Le Fonds a suivi de manière systématique les méthodes comptables exposées ci-dessous pour toutes les périodes présentées dans les états financiers.



# FONDS D'ENTREPRISES CHAMPIONNES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES NCM

Notes aux états financiers intermédiaires  
(non audité)

Semestres clos les 31 mars 2024 et 2023

## 3. Principales méthodes comptables (suite)

### a) Actifs financiers et passifs financiers

#### i) Classement

Le Fonds applique la norme IFRS 9, *Instruments financiers*. En vertu de la norme, les actifs doivent être initialement comptabilisés à la juste valeur, puis ultérieurement évalués au coût amorti ou à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées au résultat net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (la « JVBAERG »), selon le modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers ou les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

L'évaluation et la décision touchant l'approche de modèle économique utilisée constituent un jugement comptable.

En vertu de la norme IFRS 9, les instruments dérivés sont classés à la JVBRN.

Le Fonds classe ses actifs financiers et ses passifs financiers dans les catégories qui suivent.

Actifs financiers à la JVBRN :

- Tous les placements, y compris les dérivés.

Actifs financiers au coût amorti :

- Trésorerie et équivalents de trésorerie et sommes à recevoir.

Passifs financiers au coût amorti :

- Tous les passifs autres que les parts rachetables au gré du porteur.

Au moment de la comptabilisation initiale, le Fonds désigne tous les actifs financiers et les passifs financiers à la JVBRN, parce qu'il gère les titres sous-jacents en fonction de leur juste valeur, conformément à sa stratégie de placement bien établie. L'information de gestion et les mesures de rendement concernant ces titres et le Fonds dans

son ensemble sont aussi établies en fonction de leur juste valeur. Le gestionnaire reçoit également des frais de gestion qui sont fondés sur la juste valeur globale du Fonds.

#### ii) Comptabilisation et évaluation initiale

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la JVBRN sont initialement comptabilisés à la date de la transaction, c'est-à-dire la date à laquelle le Fonds concerné devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la JVBRN sont initialement comptabilisés à la juste valeur, les coûts d'opérations étant comptabilisés en résultat net. Les actifs financiers et les passifs financiers qui ne sont pas évalués à la JVBRN sont initialement comptabilisés à la juste valeur majorée des coûts d'opérations directement attribuables à leur acquisition ou à leur émission.

#### iii) Décomptabilisation

Les actifs financiers sont décomptabilisés uniquement lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration ou lors du transfert de l'actif financier et de la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif à une autre entité. Le Fonds décomptabilise les passifs financiers si, et seulement si, les obligations du Fonds sont annulées ou arrivent à expiration.

#### iv) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation sur le marché principal du Fonds ou, à défaut, sur le plus avantageux des marchés auxquels le Fonds a accès à cette date. La juste valeur d'un passif représente le risque de non-exécution qui y est rattaché.

# FONDS D'ENTREPRISES CHAMPIONNES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES NCM

Notes aux états financiers intermédiaires  
(non audité)

Semestres clos les 31 mars 2024 et 2023

## 3. Principales méthodes comptables (suite)

### a) Actifs financiers et passifs financiers (suite)

#### iv) Évaluation de la juste valeur (suite)

Le Fonds évalue la juste valeur d'un instrument à l'aide des cours sur un marché actif pour cet instrument, lorsque de tels cours sont disponibles. Un marché est considéré comme « actif » si des transactions visant l'actif ou le passif concerné ont lieu selon une fréquence et un volume suffisants pour fournir de façon continue de l'information sur le prix.

Le Fonds évalue les instruments cotés sur un marché actif en fonction du cours de clôture.

Les titres pour lesquels il n'y a pas de cours du marché sont évalués initialement au montant payé pour leur acquisition. Après le placement initial, le Fonds emploie des techniques d'estimation pour déterminer la valeur de ces titres : données de marchés observables, flux de trésorerie actualisés et modèles internes comparant les placements à un groupe d'instruments semblables.

La juste valeur des placements dans des parts soumises à des restrictions est établie à l'aide d'un modèle économique qui tient compte de divers facteurs comme le taux d'intérêt sans risque, la volatilité, la valeur marchande et la durée des restrictions.

La juste valeur des placements dans des bons de souscription d'actions est établie à l'aide d'un modèle économique reconnu qui tient compte de divers facteurs comme le taux d'intérêt sans risque, le taux de dividende, la volatilité, la valeur marchande et le volume de négociation des actions sous-jacentes.

La juste valeur des reçus de souscription est établie à l'aide d'un modèle économique reconnu qui tient compte de divers facteurs comme le taux d'intérêt

sans risque, la volatilité, le prix du titre sous-jacent, la date d'échéance et le prix d'achat.

La juste valeur des placements dans des obligations correspond à un prix se situant entre le dernier cours acheteur et le dernier cours vendeur fournis par un service d'établissement des prix indépendant, selon le fournisseur de services retenu.

Il n'y a pas de différence entre la juste valeur à des fins d'établissement des prix et la juste valeur à des fins comptables.

#### v) Évaluation au coût amorti

Le coût amorti d'un actif ou d'un passif financier correspond au montant auquel est évalué l'actif financier ou le passif financier lors de sa comptabilisation, diminué des remboursements de capital (le cas échéant), majoré ou diminué de l'amortissement cumulé, calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre le montant initialement comptabilisé et le montant à l'échéance (le cas échéant), et diminué de toute réduction pour dépréciation (le cas échéant).

#### vi) Instruments particuliers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les dépôts auprès de banques et les actifs financiers très liquides dont l'échéance est à trois mois ou moins de la date d'acquisition et qui sont assujettis à un risque négligeable de variation de leur juste valeur. Le Fonds s'en sert pour la gestion de ses engagements à court terme autres que les garanties en trésorerie données à l'égard des dérivés et des opérations d'emprunt de titres.

# FONDS D'ENTREPRISES CHAMPIONNES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES NCM

Notes aux états financiers intermédiaires  
(non audité)

Semestres clos les 31 mars 2024 et 2023

## 3. Principales méthodes comptables (suite)

### a) Actifs financiers et passifs financiers (suite)

#### vi) Instruments particuliers (suite)

##### Parts rachetables au gré du porteur

Le Fonds classe les instruments financiers émis à titre de passifs financiers ou d'instruments de capitaux propres, selon la substance des dispositions contractuelles de ces instruments. Le Fonds est doté de plusieurs catégories de parts rachetables au gré du porteur dont les caractéristiques ne sont pas identiques et qui, par conséquent, ne sont pas admissibles en tant qu'instruments de capitaux propres aux termes d'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. Les parts rachetables au gré du porteur, qui sont classées en tant que passifs financiers et évaluées à leur prix de rachat, confèrent à leur porteur le droit d'en exiger le rachat en trésorerie, sous réserve d'une liquidité suffisante, à un prix unitaire établi conformément aux politiques d'évaluation du Fonds à chaque date de rachat. Les parts représentent le droit résiduel dans le Fonds.

### b) Intérêts aux fins de distribution

Les intérêts aux fins de distribution figurant dans les états du résultat global représentent les intérêts reçus par le Fonds et comptabilisés en résultat net selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe.

### c) Revenus de dividende

Les revenus de dividendes sont comptabilisés en résultat net à la date à laquelle le droit de percevoir le paiement est établi. Il s'agit généralement de la date ex-dividende.

### d) Distributions aux porteurs de parts rachetables

Toute distribution versée est proportionnelle au nombre de parts détenues par chacun des porteurs.

Les distributions par part correspondent au montant total des distributions divisé par le nombre de parts à la date de clôture des registres.

### e) Profit net (perte nette) sur les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Le profit net latent ou réalisé (la perte nette latente ou réalisée) sur les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net est calculé selon la méthode du coût moyen.

### f) Impôt sur le résultat

Au 31 mars 2024, le Fonds était une « fiducie de fonds commun de placement » au sens où l'entend la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et, par conséquent, la partie de son résultat imposable qui est versée ou attribuée aux porteurs de parts n'est pas imposée. Le Fonds verse une part suffisamment grande de son résultat net et du montant net de ses gains en capital réalisés pour ne pas devoir payer d'impôt.

Certains revenus de dividendes et d'intérêts reçus par le Fonds sont assujettis à une retenue d'impôt dans leur pays d'origine. Les revenus qui font l'objet d'une telle imposition sont comptabilisés avant taxes et le montant retenu est comptabilisé à titre de charge d'impôt. Pour la période close le 31 mars 2024, le Fonds a engagé une charge au titre des retenues d'impôt de 15 668 \$ (17 145 \$ en 2023).

### g) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est établi en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une série considérée par le nombre total de parts de cette série en circulation à la clôture de la période.

La variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part correspond à l'augmentation ou à la diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

# FONDS D'ENTREPRISES CHAMPIONNES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES NCM

Notes aux états financiers intermédiaires  
(non audité)

Semestres clos les 31 mars 2024 et 2023

## 3. Principales méthodes comptables (suite)

### h) Conversion des monnaies étrangères

Les montants libellés en monnaies étrangères sont exprimés en dollars canadiens comme suit :

i) la juste valeur des placements, des sommes à payer ou à recevoir et des autres actifs et passifs – au taux de change à la clôture de la période;

ii) les acquisitions et les ventes de placements ainsi que les revenus de dividendes et d'intérêts – au taux de change en vigueur à la date de l'opération.

Les écarts de change sont comptabilisés à titre de composante du profit net ou de la perte nette sur les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

### i) Instruments financiers dérivés

Le Fonds peut recourir à des instruments financiers dérivés pour réduire son exposition aux fluctuations du change. Les instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans les états du résultat global.

Les options sont des contrats qui confèrent à leur porteur le droit d'acheter ou de vendre un bien visé au prix stipulé pendant une période ou à une date donnée. Les options achetées sont comptabilisées en tant que placements, tandis que les options vendues sont comptabilisées en tant que passifs. Tout profit ou toute perte découlant de la réévaluation des options est comptabilisé à titre de variation du profit latent (de la perte latente) sur les dérivés dans les états du résultat global.

Les risques comprennent notamment la possibilité que le marché des options soit illiquide ou que les contreparties soient incapables d'honorer leurs obligations contractuelles. La souscription d'options implique, à divers degrés, des éléments de risque de marché supérieurs au montant figurant dans les états de la situation financière.

### j) Opérations de prêt de titres

Le Fonds peut se livrer à des opérations de prêt de titres, tel que prévu dans le prospectus simplifié du Fonds. Ces opérations comportent l'échange temporaire de titres sous forme de garantie et l'engagement de remettre ces mêmes titres à une date ultérieure. Les opérations de prêt de titres sont administrées par The Bank of New York Mellon (collectivement, l'« agent de prêt de titres »). La valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie doit correspondre à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés, vendus ou achetés. Des revenus sont tirés de ces opérations sous forme de frais payés par la contrepartie et, dans certaines circonstances, d'intérêts versés sur la trésorerie ou les titres détenus en garantie. Les revenus tirés de ces opérations sont portés au poste Revenus tirés du prêt de titres des états du résultat global et sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

## 4. Évaluation de la juste valeur

### a) Placements

La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur les cours de marché. Le Fonds détermine la juste valeur de tous les autres instruments financiers à l'aide d'autres techniques d'évaluation.

La juste valeur des instruments financiers dont la négociation est peu active et dont le prix est peu transparent est moins objective et relève du jugement, à divers degrés selon leur liquidité, l'incertitude des conditions de marché, les hypothèses formulées quant à leur prix et d'autres risques influant sur un instrument donné.

Une hiérarchie à trois niveaux, fondée sur les données d'entrée employées pour l'évaluation des placements du Fonds, encadre la présentation de la juste valeur. Cette hiérarchie des données d'entrée est exposée ci-dessous.

# FONDS D'ENTREPRISES CHAMPIONNES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES NCM

Notes aux états financiers intermédiaires  
(non audité)

Semestres clos les 31 mars 2024 et 2023

## 4. Évaluation de la juste valeur (suite)

### a) Placements (suite)

- Niveau 1 : données qui sont des cours (non ajustés) cotés sur un marché actif pour des instruments identiques.
- Niveau 2 : techniques d'évaluation dont le plus bas niveau de données qui sont importantes pour l'évaluation de la juste valeur correspond aux données directement ou indirectement observables.
- Niveau 3 : techniques d'évaluation dont le plus bas niveau de données qui sont importantes pour l'évaluation de la juste valeur correspond aux données directement ou indirectement observables.

Le changement de méthode d'évaluation peut entraîner le transfert d'un placement d'un niveau à un autre de la hiérarchie des justes valeurs. Le Fonds constate les transferts entre les niveaux à la clôture de la période de présentation de l'information au cours de laquelle le changement de méthode a eu lieu.

### b) Hiérarchie des justes valeurs – Instruments financiers évalués à la juste valeur

Les tableaux ci-après analysent les placements évalués à la juste valeur aux dates de présentation de l'information selon le niveau de la hiérarchie des justes valeurs auquel correspond leur évaluation. Les chiffres sont fondés sur les montants comptabilisés dans les états de la situation financière.

<i>(en dollars canadiens)</i>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'entreprises championnes en matière de dividendes NCM				
31 mars 2024				
Titres de sociétés ouvertes				
Actions – Positions acheteur	85 352 546	–	–	85 352 546
Obligations	–	1 990 243	–	1 990 243
Dérivés	(2 842)	(9 677)	–	(12 519)
Total des placements, y compris les dérivés	85 349 704	1 980 566	–	87 330 270

<i>(en dollars canadiens)</i>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'entreprises championnes en matière de dividendes NCM				
30 septembre 2023				
Titres de sociétés ouvertes				
Actions – Positions acheteur	74 596 200	–	–	74 596 200
Obligations	–	1 946 407	–	1 946 407
Dérivés	(980)	(30 732)	–	(31 712)
Total des placements, y compris les dérivés	74 595 220	1 915 675	–	76 510 895

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1, 2 et 3 pour les périodes closes le 31 mars 2024 et le 30 septembre 2023.

### c) Instruments financiers non évalués à la juste valeur

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des dividendes à recevoir, des intérêts à recevoir, des charges à payer ainsi que des autres sommes à recevoir et à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de la nature à court terme de ces instruments.

## 5. Instruments financiers et risques connexes

En raison de ses activités, le Fonds est exposé à divers risques associés aux instruments financiers : risque de crédit, risque de liquidité et risque de marché (ce dernier comprenant le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix). Le programme de gestion globale des risques du Fonds vise à maximiser les rendements compte tenu du niveau de risque auquel le Fonds est exposé ainsi qu'à réduire le plus possible les répercussions défavorables éventuelles des risques sur la performance financière du Fonds. Les perturbations du marché découlant d'actes de terrorisme, de guerres, de catastrophes naturelles et d'épidémies peuvent entraîner une plus grande volatilité des marchés et bouleverser les économies, les entreprises, les secteurs, les industries, les marchés, les devises, les taux d'intérêt et d'inflation, les notations de crédit et le comportement des investisseurs. Ces perturbations peuvent accroître les risques liés aux instruments financiers associés au Fonds et à ses investissements. Tous les placements entraînent un risque de perte de capital.

# FONDS D'ENTREPRISES CHAMPIONNES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES NCM

Notes aux états financiers intermédiaires  
(non audité)

Semestres clos les 31 mars 2024 et 2023

## 5. Instruments financiers et risques connexes (suite)

### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier n'honore pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. La valeur comptable des obligations présentée dans l'inventaire du portefeuille représente l'exposition au risque de crédit en date du 31 mars 2024. Cela s'applique aussi à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie de même qu'aux sommes à recevoir, car leur règlement intervient à court terme.

Le portefeuille du Fonds peut être composé en partie d'instruments notés de qualité inférieure à la catégorie investissement par des agences de notation reconnues mondialement ou d'instruments non notés. Ces titres représentent un risque important en raison de l'incertitude qui entoure la capacité de l'émetteur à payer les intérêts et à rembourser le capital conformément aux modalités contractuelles. Les instruments de créance dont la notation est faible et ceux qui ne sont pas notés offrent généralement un meilleur rendement courant que les titres dont la notation est supérieure, mais ils comportent habituellement un risque plus élevé.

Au 31 mars 2024 et au 30 septembre 2023, le Fonds était investi dans des titres de créance notés comme suit :

Titre de créance par note de crédit	% de l'actif sous gestion dans chaque catégorie	
	31 mars 2024	30 septembre 2023
A	1,2 %	–
BBB	1,0 %	2,3 %

Le risque de crédit découlant des transactions d'émission de parts et de vente d'actifs du portefeuille se rapporte aux transactions en attente de règlement; on l'appelle aussi « risque de non-règlement ».

Le risque de non-règlement est le risque de perte occasionnée par le non-respect par une entité de ses obligations contractuelles de livrer des sommes en trésorerie, des titres ou d'autres actifs. Le risque de crédit lié aux transactions non réglées est considéré comme peu élevé

en raison de la brièveté de la période de règlement en cause et de la qualité de crédit supérieure des courtiers retenus.

Pour la plupart des transactions, le Fonds atténue ce risque en procédant au règlement par l'intermédiaire d'un courtier, de façon que chaque échange ne soit réglé que lorsque les deux parties se sont acquittées de leurs obligations contractuelles de règlement. En outre, le droit juridique n'est transféré à la contrepartie que lorsque toutes les sommes relatives aux parts achetées ou aux actifs du portefeuille vendus ont été encaissées. Si la contrepartie ne respecte pas ses obligations, la transaction n'est pas effectuée.

Les actifs du Fonds sont détenus dans leur quasi-totalité par CIBC Mellon, le dépositaire. L'éventuelle faillite ou insolvabilité du dépositaire pourrait faire en sorte que les droits du Fonds relativement aux titres détenus par le dépositaire soient reportés à plus tard ou restreints. Le Fonds surveille ce risque en observant la qualité et la note de crédit du dépositaire ainsi que sa situation financière. Si la qualité du crédit ou la situation financière devaient se détériorer de manière importante, le gestionnaire de portefeuille confierait la garde de ses placements à une autre institution financière.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

Le Fonds est exposé aux rachats quotidiens de parts rachetables effectués en trésorerie. Les placements dans des sociétés à petite, moyenne ou micro capitalisation peuvent comporter des risques plus élevés que les placements dans de grandes sociétés bien établies, car les sociétés du premier groupe ont souvent des ressources financières plus limitées et leurs titres sont plus sensibles aux fluctuations des marchés, d'autant que ceux-ci sont plus restreints. De même, la liquidité de leurs titres est parfois limitée. Par conséquent, pour financer les rachats de parts, il est possible que le Fonds doive liquider ses participations dans des sociétés de grande taille ou de taille moyenne, dont les titres sont plus liquides.

# FONDS D'ENTREPRISES CHAMPIONNES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES NCM

Notes aux états financiers intermédiaires  
(non audité)

Semestres clos les 31 mars 2024 et 2023

## 5. Instruments financiers et risques connexes (suite)

### Risque de liquidité (suite)

Dans la mesure où la liquidité est limitée, la capacité du Fonds à réaliser des profits ou à atténuer ses pertes peut être limitée aussi, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur la valeur liquidative du Fonds. De plus, les placements du Fonds peuvent comprendre des instruments de participation non cotés en bourse, qui ne se négocient pas sur un marché organisé et peuvent être illiquides. Il se peut donc que le Fonds ne soit pas en mesure de liquider rapidement certains de ses placements dans ces instruments ou d'en obtenir un montant se rapprochant de leur juste valeur pour répondre à ses besoins de liquidités. Le Fonds estime qu'il détient des instruments de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisants pour assurer sa liquidité.

Le risque de liquidité du Fonds est géré quotidiennement par le gestionnaire de portefeuille. La politique de rachat du Fonds autorise les rachats en tout temps au cours d'un mois donné.

Le Fonds est assujéti à des exigences réglementaires aux termes desquelles il ne peut pas acquérir un actif illiquide si, immédiatement après cette acquisition, plus de 10 % de l'actif net du Fonds, exprimé à la valeur marchande au moment de l'acquisition, se trouve constitué d'actifs illiquides.

### Risque de marché

Le risque de marché englobe les pertes et les profits potentiels et se compose du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix.

La stratégie du Fonds quant à la gestion du risque lié aux placements est gouvernée par l'objectif de placement du Fonds. Le Fonds vise à procurer une appréciation du capital à long terme et un revenu régulier en investissant dans des titres de participation de sociétés de toute capitalisation boursière. Le portefeuille peut comprendre toutes sortes de titres de participation et de créance émis par des sociétés canadiennes et américaines inscrites ou non aux fins de négociation auprès des bourses de valeurs

mobilières ou d'autres installations de négociation organisées et réglementées du Canada et des États-Unis.

Les actifs du Fonds peuvent aussi être investis dans des titres de créance ou détenus en trésorerie, dans la mesure où la conjoncture de l'économie ou du marché ou d'autres conditions s'y prêtent.

Le Fonds peut effectuer, dans une mesure limitée, des opérations de vente à découvert, de prêt de titres et de prise ou de mise en pension de titres. Il peut aussi investir dans des dérivés (contrats à terme, options d'achat, options de vente) et dans des FNB Horizons BetaPro afin d'atteindre ses objectifs de placement et de bonifier ses rendements.

Aucune modification significative ne peut être apportée aux objectifs, aux politiques ou aux restrictions du Fonds en matière de placement sans l'approbation de la majorité des voix exprimées lors d'une assemblée dûment convoquée à cette fin.

Le risque de marché du Fonds est géré quotidiennement par le gestionnaire de portefeuille conformément aux politiques et procédures définies.

L'inventaire du portefeuille au 31 mars 2024 présente le détail du portefeuille du Fonds.

#### a) Risque de change

Les placements dans des titres libellés dans une autre monnaie que le dollar canadien varient en fonction des fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport à cette autre monnaie.

C'est dire que la valeur des titres détenus par le Fonds peut varier en fonction de leur sensibilité aux cours du change. À la date de présentation de l'information financière, le Fonds détenait 14,1 % (11,9 % au 30 septembre 2023) de sa valeur liquidative en dollars américains.

# FONDS D'ENTREPRISES CHAMPIONNES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES NCM

Notes aux états financiers intermédiaires  
(non audité)

Semestres clos les 31 mars 2024 et 2023

## 5. Instruments financiers et risques connexes (suite)

### Risque de marché (suite)

#### a) Risque de change (suite)

##### Analyse de sensibilité

Au 31 mars 2024, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 1 % par rapport à toutes les monnaies, toutes les autres variables étant par ailleurs maintenues constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait augmenté ou diminué de 127 383 \$ (98 842 \$ en 2023). En pratique, les résultats réels de négociation pourraient différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être significatif.

#### b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle des instruments financiers portant intérêt. Une variation des taux d'intérêt généraux représente un important facteur du prix d'un fonds qui investit dans des titres à revenu fixe. Les titres à revenu fixe tels que les obligations versent des intérêts fondés sur les taux d'intérêt établis au moment de l'émission de l'obligation.

Les prix des obligations de sociétés à rendement élevé varient en fonction du profil de crédit, de la liquidité et des variables fondamentales de leur émetteur, des variations des taux d'intérêt sous-jacents, ainsi que des entrées et des sorties de fonds du marché des rendements élevés. Le tableau ci-après résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt au 31 mars 2024 et au 30 septembre 2023. Il indique les actifs du Fonds à leur juste valeur, classés selon la date d'échéance.

31 mars 2024	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans
Tous les montants sont en dollars canadiens.				
Obligations de sociétés	1 990 243	-	-	-

30 septembre 2023	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans
Tous les montants sont en dollars canadiens.				
Obligations de sociétés	1 946 407	-	-	-

#### c) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue par suite de variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur ou par d'autres facteurs ayant une incidence sur tous les instruments négociés sur le marché. Tous les titres présentent un risque de perte de capital. Toutefois, le Fonds est en outre exposé à certains risques inhérents aux positions vendeur qu'il détient, le cas échéant. Le coût final revenant au Fonds pour l'acquisition des titres sous-jacents peut surpasser le passif correspondant figurant dans les états financiers.

C'est en diversifiant les portefeuilles de titres que le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère le risque de prix. Le prix d'un titre varie en fonction des développements entourant la société qui en est l'émetteur ainsi que de l'évolution de la conjoncture économique et financière des pays où l'émetteur est situé, exerce ses activités ou est inscrit en bourse. En outre, certains titres ne sont pas cotés sur une bourse visée par règlement; il est donc possible qu'aucun marché liquide n'existe pour leur revente.



# FONDS D'ENTREPRISES CHAMPIONNES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES NCM

Notes aux états financiers intermédiaires  
(non audité)

Semestres clos les 31 mars 2024 et 2023

## 5. Instruments financiers et risques connexes (suite)

### Risque de marché (suite)

#### c) Autre risque de prix (suite)

Le gestionnaire de portefeuille surveille ces conditions quotidiennement et prendra les décisions concernant les portefeuilles en fonction de sa connaissance de la conjoncture du marché de façon à diversifier les portefeuilles de placements en conséquence. Le risque de prix découlant des instruments financiers est égal à la juste valeur de ceux-ci.

#### Analyse de sensibilité

La direction estime qu'une augmentation ou une diminution de 1 % de l'indice, composé à 70 % de l'indice composé de rendement total S&P/TSX et à 30 % de l'indice de rendement total S&P 500 en dollars canadiens, au 31 mars 2024 aurait eu pour effet d'augmenter ou de diminuer d'environ 873 428 \$ l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (765 426 \$ au 30 septembre 2023). En pratique, les résultats réels de négociation pourraient différer de cette estimation, et l'écart pourrait être significatif.

Les actifs financiers du Fonds exposés à l'autre risque de prix étaient concentrés dans les secteurs suivants au 31 mars 2024 et au 30 septembre 2023 (en pourcentage du montant total des placements) :

Actions	2024	2023
Énergie	14,5 %	14,6 %
Matières	3,8 %	—
Produits industriels	18,7 %	22,8 %
Consommation discrétionnaire	4,9 %	9,7 %
Consommation de base	10,5 %	5,8 %
Soins de santé	10,1 %	6,9 %
Services financiers	10,0 %	9,2 %
Technologies de l'information	5,6 %	3,7 %
Services de communication	5,6 %	8,0 %
Services publics	7,4 %	7,4 %
Immobilier	5,8 %	8,0 %
Fonds négociés en bourse	0,8 %	1,4 %
Obligations	2,3 %	2,5 %
Total	100,0 %	100,0 %

## 6. Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Le capital autorisé du Fonds comprend un nombre illimité de parts de chaque catégorie, chacune représentant un droit de propriété égal sur l'actif net du Fonds. À l'heure actuelle, les parts du Fonds en circulation appartiennent à quatre séries : la série A, la série AA, la série F et la série FF. Les parts de la série A et de la série AA sont assorties de frais prélevés à l'acquisition. L'investisseur devra verser au courtier une commission allant de 0 % à 5 % et payer des frais de rachat de 2 % s'il demande le rachat de ses parts dans les 30 jours suivant leur acquisition. Les parts de la série F et de la série FF sont vendues aux acheteurs inscrits à un programme de services contre rémunération ou à un programme intégré auprès de leur courtier. Des frais de rachat de 2 % sont imputés si le rachat des parts de la série F ou de la série FF est demandé dans les 30 jours suivant leur acquisition.

Les droits rattachés aux parts rachetables au gré du porteur sont établis comme suit :

- Les parts peuvent être rachetées quotidiennement à la valeur liquidative par part de leur série respective.
- Les parts rachetables confèrent le droit de recevoir un avis de convocation aux assemblées convoquées conformément à la déclaration de fiducie, d'y assister et d'y exprimer son vote.
- Les porteurs de parts rachetables ont le droit de recevoir tous les dividendes déclarés par le Fonds. Les séries sont de rang égal en ce qui concerne les distributions fondées sur la valeur liquidative de chaque série. Les distributions versées en espèces seront payées dans la monnaie dans laquelle l'investisseur a acheté les parts.

# FONDS D'ENTREPRISES CHAMPIONNES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES NCM

Notes aux états financiers intermédiaires  
(non audité)

Semestres clos les 31 mars 2024 et 2023

## 6. Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (suite)

L'évolution du nombre de parts rachetables et de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les périodes closes les 31 mars 2024 et 2023 s'analyse comme suit :

Série A	2024	2023
Solde à l'ouverture	749 596	1 157 984
Titres émis au réinvestissement de distributions	32 751	18 929
Titres émis contre trésorerie	32 078	153 632
Titres rachetés contre trésorerie	(122 803)	(19 522)
Solde au 31 mars	691 622	1 311 023

Série F	2024	2023
Solde à l'ouverture	1 508 906	820 560
Titres émis au réinvestissement de distributions	68 847	16 199
Titres émis contre trésorerie	80 301	252 571
Titres rachetés contre trésorerie	(147 889)	(93 964)
Solde au 31 mars	1 510 165	995 366

Série AA	2024	2023
Solde à l'ouverture	46 529	5 942
Titres émis au réinvestissement de distributions	472	67
Titres émis contre trésorerie	5 266	33 143
Titres rachetés contre trésorerie	(5 862)	(144)
Solde au 31 mars	46 405	39 008

Série FF	2024	2023
Solde à l'ouverture	53 336	1 007
Titres émis au réinvestissement de distributions	2 171	53
Titres émis contre trésorerie	64 666	8 100
Titres rachetés contre trésorerie	(8 565)	–
Solde au 31 mars	111 608	9 160

Le calcul de l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part est présenté ci-après. Du fait que les chiffres sont arrondis, les données indiquées peuvent représenter un calcul imprécis et ne pas refléter les données absolues.

Fonds d'entreprises championnes en matière de dividendes NCM – 31 mars 2024	Série A	Série F	Série AA	Série FF
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers de dollars)	3 266	7 601	213	341
Nombre moyen de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	735	1 527	47	71
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	4,45 \$	4,97 \$	4,48 \$	4,80 \$

Fonds d'entreprises championnes en matière de dividendes NCM – 31 mars 2023	Série A	Série F	Série AA	Série FF
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers de dollars)	3 099	2 437	21	4
Nombre moyen de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 230	893	24	6
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	2,52 \$	2,73 \$	0,88 \$	0,66 \$

## 7. Frais de gestion, charges et principaux contrats

### a) Frais du gestionnaire et autres frais de gestion

La série A et la série AA ont payé au gestionnaire des frais de gestion annuels correspondant à 2 % de la valeur liquidative des séries. La série F et la série FF ont payé au gestionnaire des frais de gestion annuels correspondant à 1 % de la valeur liquidative des séries. Les charges à payer au 31 mars 2024 comprennent une somme de 96 151 \$ (93 544 \$ au 30 septembre 2023) relativement à ces frais.

# FONDS D'ENTREPRISES CHAMPIONNES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES NCM

Notes aux états financiers intermédiaires  
(non audité)

Semestres clos les 31 mars 2024 et 2023

## 7. Frais de gestion, charges et principaux contrats (suite)

### b) Charges

Tous les frais et toutes les charges relatifs à l'administration et à l'exploitation du Fonds, à savoir les frais de tenue de registres et de communications, les frais de garde de titres, les frais juridiques et de dépôt, les honoraires d'audit, les taxes applicables et les frais bancaires, sont payés par le Fonds. Le gestionnaire de portefeuille a facturé au Fonds des services administratifs. Les charges à payer au 31 mars 2024 comprennent une somme de 8 004 \$ (7 777 \$ au 30 septembre 2023) relativement à ces frais.

## 8. Commissions de courtage sur les opérations sur titres

Le Fonds a payé des commissions de courtage totalisant 62 052 \$ (102 125 \$ au 31 mars 2023) à l'égard des opérations de portefeuille de la période.

## 9. Opérations de prêt de titres

Le Fonds conclut des opérations de prêt de titres. Les garanties reçues à l'égard du prêt de titres peuvent se composer de titres de créance du gouvernement du Canada et d'autres pays, de gouvernements provinciaux ou territoriaux canadiens, de gouvernements d'États des États-Unis d'Amérique, de preuves de créances d'institutions financières dont les créances à court terme comportent la note A-1 ou R-1 ou l'équivalent attribuée par une agence de notation de crédit nord-américaine reconnue et largement suivie, de créances de sociétés ou de papier commercial de sociétés, de titres convertibles ou de trésorerie ne pouvant faire l'objet de placement.

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du montant brut généré par les opérations de prêt de titres et des revenus tirés de prêt de titres du Fonds au cours des périodes closes les 31 mars 2024 et 2023.

(en dollars canadiens)	2024		2023	
Montant brut des revenus tirés du prêt de titres	5 697	100,0 %	5 030	100,0 %
Retenues d'impôt	(513)	(9,0) %	(105)	(2,1) %
Honoraires de l'agent	(2 073)	(36,4) %	(1 969)	(39,1) %
Revenus tirés du prêt de titres	3 111	54,6 %	2 956	58,8 %

Prêt de titres (en dollars canadiens)	2024	2023
Valeur des titres prêtés	6 134 161	7 922 791
Valeur des garanties reçues	6 433 019	8 374 180

## 10. Événement postérieur à la date de clôture

Le 27 mai 2024, le Fonds est passé d'une période de règlement T+2 à une période de règlement T+1. Cela signifie que les opérations sur titres seront réglées le jour ouvrable suivant leur date d'opération plutôt que deux jours après cette date.



333 7 Avenue S.O., bureau 1850 Calgary (Alberta) T2P 2Z1  
(877) 431-1407 | [ncminvestments.com](http://ncminvestments.com)